

Compte rendu : Etude des Carex

sortie Etang de Marchaud – vendredi 28 juin 2019

par Françoise Livet



Malgré la canicule, la sortie du vendredi 28 juin nous a permis sous l'égide de Maurice Rabain, de découvrir et de nous améliorer dans l'étude des *Carex*.

Nous étions donc, 7 courageux à braver la chaleur Chantal Le Baron, Monique Morange, Christian Hurtado, 2 nouveaux : Josiane et Patrick Aullen qui étaient venus à la journée découverte Lichens, et Maurice qui avec toute sa pédagogie, une organisation exceptionnelle, nous a transmis toutes ses connaissances en la matière.



Tout d'abord la classification des Carex et les caractères différentiels par rapport aux autres groupes : graminées et joncacées.

Classification :

Clades :

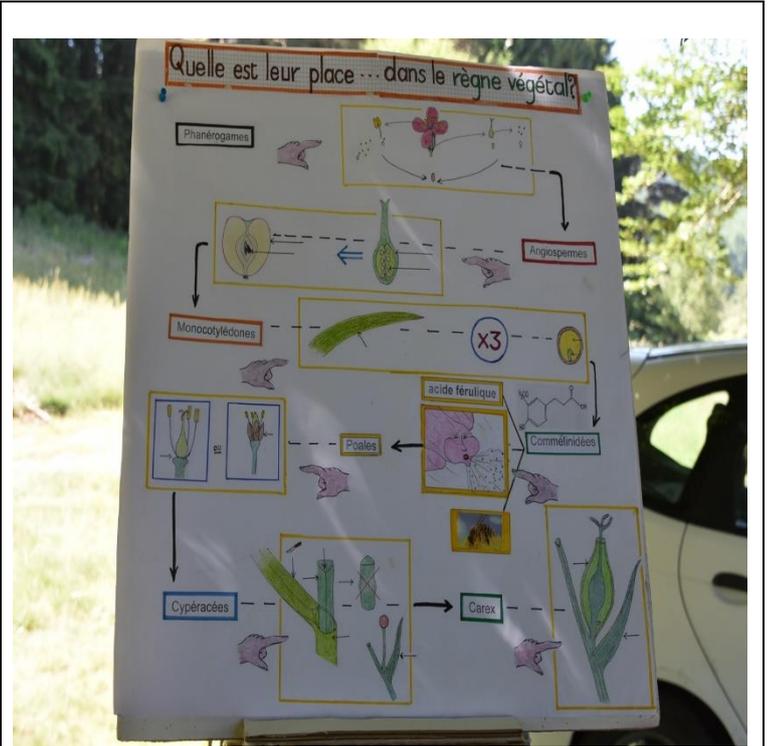
- Angiospermes
- Monocotylédones
- Commelinidées

Ordre : *Poales*

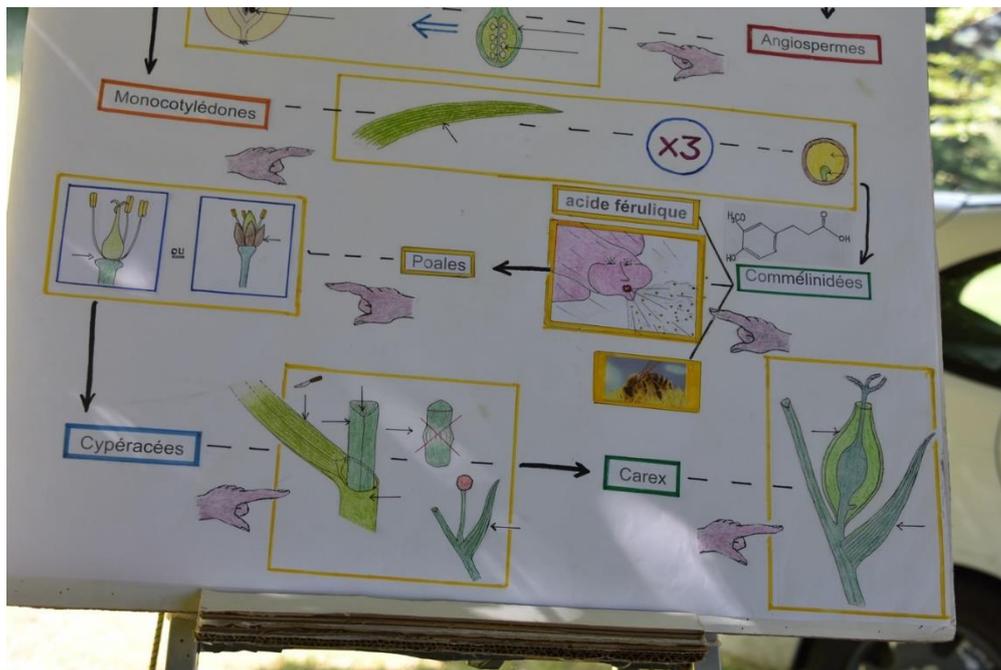
Famille : *Cyperaceae*

Tribu : *Cariceae*

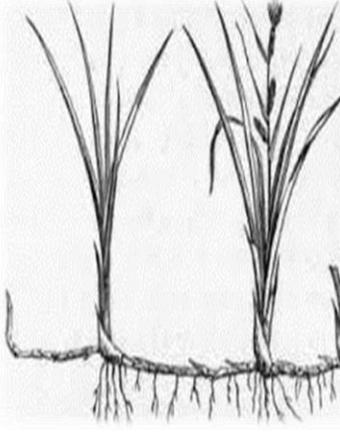
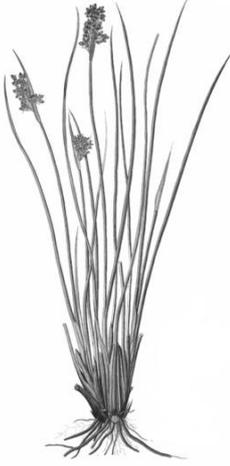
Genre : *Carex*

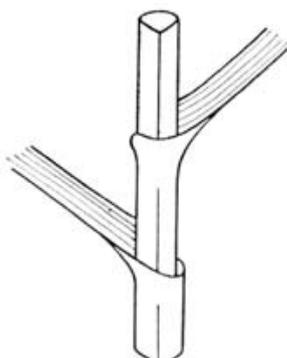


Différences avec les autres genres ; graminées et joncacées



Les carex font partie de l'ordre des *Poales* ; il existe environ une centaine d'espèces en France. Elles doivent peut-être leur nom scientifique (*Carex*) au grec *cairô* (= je coupe), car les feuilles sont généralement très coupantes.

		
<p>Carex : stolons, feuille souvent coupante et pliée longitudinalement, tige trigone, pleine, et fleurs unisexuées rassemblées en épis.</p>	<p>Jonc : feuille plate ou cylindrique réduite en gaine foliaire, tige cylindrique, petites fleurs à 6 tépales réunies en panicule latéral.</p>	<p>Graminées : plantes herbacées, annuelles ou vivaces à tige cylindrique creuse portant des nœuds.</p>



tige trigone de Carex, gaine non fendue.

Puis les explications détaillées des termes utilisés et des caractères à observer. Ayant ingurgité toutes ces explications, le temps était venu pour nous de mettre en application par la récolte des espèces.

Termes et observations utiles

Monoïque : Plante possédant des fleurs mâles et femelles sur le même pied.

Dioïque : Plante portant soit des fleurs mâles soit des fleurs femelles.

Epi : inflorescence mâle ou femelle dans laquelle toutes les fleurs sont sans pédoncules et insérées les unes au-dessus des autres.

Dans le cas des carex les épis sont dits composés.

3 cas possibles :

- Fleurs directement insérées sur l'axe qui prolonge la tige
- Epi mâles et femelles différenciés.

L'épi mâle est en haut de la tige et les épis femelles en dessous.

- Epi composés de fleurs mâles et femelles.

Soit les fleurs mâles sont au sommet de l'épi, soit les fleurs mâles sont à la base de l'épi.

Cela permet une classification des différents groupes de carex

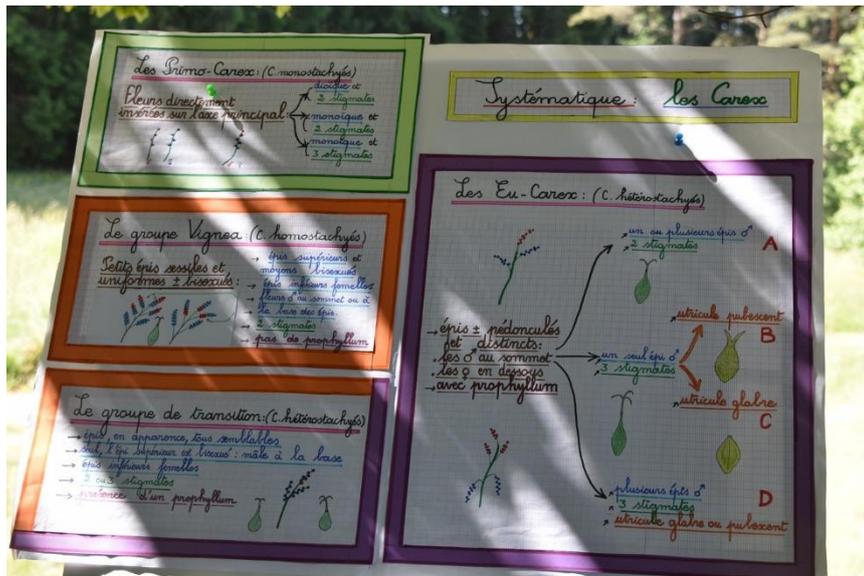
- Primo Carex (Carex monostachyés) : fleurs insérées directement sur l'axe principal.

- Vigneux (Carex homostachyés) : épis mâles et femelles semblables ; épis femelles toujours à la base et à 2 stigmates.

- Groupe de transition (Carex hétérostachyés) : épis en apparence tous semblables avec seulement l'épi supérieur bisexué et qui a les fleurs mâles à sa base.

- Eucarex (Carex hétérostachyés) : épis mâles au sommet ; les épis mâles et femelles sont très différents.





Etamine : Organe mâle des fleurs contenant le pollen.

Utricule : Petit organe en forme d'outre qui contient le fruit appelé akène.

Stigmate : Extrémité du pistil fixant le pollen, en nombre égal à celui des carpelles ; 2 ou 3 selon les carex.

On les observe à l'apex des utricules, selon le nombre 2 ou 3, la forme de l'utricule est différente.

si 2 stigmates : **utricule aplati**

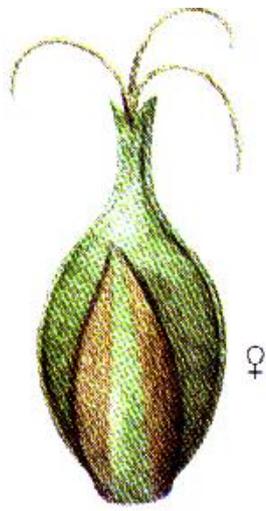
si 3 stigmates : **utricule en outre**

Cela peut être un caractère utile à la détermination dans le cas de stigmates absents.

Bractée : Feuille modifiée située à la base d'un pédoncule floral ou d'une inflorescence ou de ses ramifications ; et dont l'aspect est aussi utile pour la détermination.

Dans le cas des Carex, on observera la longueur et l'aspect de la bractée située à la base de l'épi situé le + bas sur la tige.

Glume ou écaille : écaille située à la base de l'utricule et dont l'aspect est aussi utile pour la détermination.



Fleur ♀
utricule-écaille-stigmates



Fleurs ♂
écaille-étamines

Antiligule : Languette saillante à l'opposé de l'écaille et prolongeant la gaine.

Sur les berges de l'étang et en le traversant, car depuis quelques temps l'étang de Marchaud a été mis à sec, nous avons trouvé 6 espèces.



Maurice nous indiquait au fur et à mesure, les caractères essentiels à leur détermination.

Espèces récoltées autour de l'étang :

C. canescens (Groupe de transition) : Laïche blanchâtre

- épis oblongues, avec les fleurs mâles à la base ; 2 stigmates ; écailles ovales ; utricules plans-convexes, nervés, à bec court dépassant un peu l'écaille ; bractée inférieure courte ; plante 20-60 cm ; glauque.

C. nigra (Eu-Carex) : Laïche brune

- 1-2 épis terminaux entièrement mâles ; 1-3 épis femelles ; 2 stigmates ; écailles noirâtres ; utricules à bec court dépassant l'écaille ; bractée inférieure au niveau de l'épi mâle ; plante 10-60 cm ; glauque.



C. vesicaria (Eu-Carex) : Laïche vésiculeuse

- fleurs mâles groupés en 2-3 épis bruns au sommet ; fleurs femelles sur 2-3 épis oblongues ayant un assez long pédoncule ; 3 stigmates ; utricules renflés à la base ; bractée inférieure longue ; plante 40 cm-1 m, vert pâle.



C. diandra (Vignea) : Laïche arrondi

- épis fauve, oblongues, serrés, fleurs mâles à leur sommet, fleurs femelles à leur base ; 2 stigmates ; utricules bruns, petits, convexes-déprimés, nervés, à bec bidenté égalant l'écaille ; bractée inférieure courte ; plante 30-70 cm, vert-fauve ; à tige grêle, trigone, à faces convexes, entourée de gaines plus brunâtre.



C. rostrata (Eu-Carex) : Laïche à bec

- 2-3 épis mâles, fauves ; au sommet ; épis femelles ± espacés ayant un petit pédoncule, 3 stigmates ; utricules jaune pâle, nervés, à bec fin bidenté dépassant l'écaille de couleur rousse ; bractée dépassant la tige ; plante 30-70 cm, glauque.



C. panicea (Eu-Carex) : Laîche faux panic

- épi mâle solidaire dru, épis femelles ± écartés, à très court pédoncule ; 3 stigmates ; utricules verdâtres à bec court dépassant l'écaille de couleur brun-rougeâtre ; bractée assez longue ; plante 20 – 50 cm, glauque.

Le temps est venu du pique-nique à l'ombre bien sûr, pour poursuivre la journée nous avons étudié de nombreuses espèces apportées par notre professeur (je le dis même, s'il ne veut plus être désigné ainsi après ses nombreuses années de labeur !!)

Espèces rapportées de St-Sauveur-la-Sagne :

C. demissa
C. riparia
C. pilulifera
C. ovalis
C. flacca
C. pairae
C. echinata
C. pallescens

Espèces rapportées de Marsac-en-Livradois :

C. spicata
C. vulpina
C. hirta

Espèces rapportées de plus loin :

C. sylvatica
C. pendula

De nombreuses clés de détermination sont aussi basées sur l'étude des données socio-écologiques, aussi Maurice nous en a touché un mot.

